



Projet simple n. 084 RESAMONT

Réseau Transfrontalier de Médecine de Montagne



**Fondazione Montagna Sicura
Fondation Montagne Sûre**
Villa Cameron
Località Villard de La Palud, 1
11013 Courmayeur (Valle d'Aosta)
Tel. +39 0165 897602
Fax +39 0165 897647
resamont@fondms.org



Azienda Sanitaria USL della Valle d'Aosta

Via Guido Rey, 1
11100 Aosta
Tel. +39 0165 544415
Fax +39 0165 544632
ppetey@ausl.vda.it



Fondazione Courmayeur

Via dei Bagni, 15
11013 Courmayeur (Valle d'Aosta)
Tel. +39 0165 846498
Fax +39 0165 845919
info@fondazionecourmayeur.it



Projet simple n. 084 RESAMONT

Réseau Transfrontalier de Médecine de Montagne

Action 4:

Étude juridique comparative Italie-France-Suisse en médecine de montagne

La Fondation Courmayeur a été mandatée par USL Vallée d'Aoste, chef de file du projet Alcotra *Réseau Transfrontalier de Médecine de Montagne*, pour réaliser une étude juridique comparative entre Italie, France et Suisse sur « l'application de la télémédecine en montagne et sur les normes juridiques qui régissent leur domaine d'application propre à la médecine de montagne ».

Les thématiques de l'étude prévoient de définir les domaines d'application spécifiques, le recensement des lois de chaque pays, régions ou cantons entre Italie, France, Suisse (Valais) ainsi que l'analyse des variables de responsabilité professionnelle de chaque pays concerné.

Plus particulièrement, les thèmes suivants seront développés:

- les implications juridiques en cas de consultation médicale à distance;
- la responsabilité du médecin lors de la prescription hors protocole de soins et hors nomenclature de thérapies pour les pathologies liées à la haute montagne;
- l'aptitude à la haute montagne : quelles sont les compétences actuelles des médecins du travail, du sport et de la médecine générale ? Quel est le rôle du médecin expert en médecine de montagne ?
- problématiques relatives au stockage des médicaments en haute montagne, dans les refuges et dans les zones d'urgence ainsi que les modalités de prescription.

Les résultats de cette étude seront utilisés comme base de discussion pour le Séminaire international (transfrontalier) d'échange prévu le **9 et 10 septembre 2010** chez l'Hôtel Pavillon de Courmayeur. Le Séminaire rassemblera les experts italiens, français et suisses. Ce sera l'occasion aux experts, administrateurs, juristes, et référents des associations nationales de médecine de montagne de se réunir.

Une session sera entièrement dédiée aux « limites d'intervention » en fonction des lois spécifiques, qui régissent la Vallée d'Aoste et la Haute Savoie.

Les langues officielles du Séminaire seront l'italien et le français avec traduction simultanée.

L'étude juridique et le compte rendu du Séminaire international seront publiés, en français et en italien, en 1.300 exemplaires, sous la forme d'un document officiel.